

Le Temps

I. Le Temps. 1900-03-26.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: PAYS, PRIX. Rows include Paris, Seine et Seine-et-Oise, Départements, Union postale, and autres pays.

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (à Paris) 15 centimes

Directeur politique: Adrien Hébrard. Toutes les lettres destinées à la Rédaction doivent être adressées au Directeur. Le Journal ne répond pas des articles non insérés.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: PAYS, PRIX. Rows include Paris, Seine et Seine-et-Oise, Départements, Union postale, and autres pays.

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (départements) 20 centimes

ANNONCES: MM. LAGRANGE, CERF ET C^o, 8, place de la Bourse. Le Journal et les Régisseurs déclinent toute responsabilité quant à leur teneur. TÉLÉPHONE, 4 LIGNES: N° 103.07 - 103.08 - 103.09 - 110.40

Tous acheteurs un numéro, à Paris, sont priés de réclamer le PETIT TEMPS d'hier.

Paris, 25 mars

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

ITALIE

Le ministère italien continue de se débattre contre l'obstructionnisme systématique qui paralyse la machine législative. Le ministre des Affaires étrangères, le comte de Visconti-Venosta, a été nommé à la présidence du conseil.

lative à laquelle on sait l'intérêt que l'on porte en haut lieu.

Ainsi encouragé, l'extrême gauche, qui n'avait même pas besoin de ces encouragements, va droit son chemin. M. Pantano vient de provoquer une nouvelle petite crise. On lui a retiré la parole. Ses amis se sont obstinés à le réclamer pour lui. Il a fallu lever la séance.

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 25 MARS

Table with 2 columns: NOM, VOTES. Lists candidates like M. Delpont, M. Reihlé, etc.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

LES CORRESPONDANTS PARTICULIERS DU TEMPS. Rome, 25 mars, 8 h. 30. L'opposition d'extrême gauche, un peu impressionnée par les paroles que le président avait prononcées la veille en levant la séance, ou ne voulant pas donner lieu à un décret de dissolution...

D... est inculpé en outre d'esroqueries et de faux en écritures publiques.

Le parquet de Cérêt a ouvert une enquête et lancé un mandat d'arrêt contre B...

DES STATISTIQUES

Le conseil supérieur de statistique a tenu, hier, sous la présidence de M. Levasseur, une séance des plus intéressantes. Elle a été consacrée à l'examen de diverses propositions tendant à une meilleure utilisation et à une diffusion plus large des renseignements recueillis par nos divers administrations publiques et privées.

Si l'on veut que les foules cessent de se payer de mots, que les esprits se plient à la forte discipline des faits, que la réalité scientifique ait le pas sur les conceptions chimériques, une transformation profonde est indispensable dans les méthodes de recensement.

Certes, de grands progrès ont déjà été accomplis dans cette voie. Ils ne sont rien, ou, du moins, ils ne sont que bien peu de chose auprès de ceux qui sont désirables.

son ambition; mais elle est difficilement soutenable.

Sans la vente, à des prix très modérés, au grand public, des statistiques existantes ou de celles qu'il est question de préparer, on n'arrivera pas au but qu'il convient pourtant d'atteindre: la généralisation des connaissances statistiques, le goût et le sens du fait contrôlé, l'accoutumance au chiffre qui exclut la phraseologie.

Le rovar sera dur. Si encore on pouvait croire que les loyers servent. Mais non. Il est très rare que les intéressés comprennent, dès que l'amour de l'art ou l'amour de la science, qui ne sont souvent que des formes larvées de l'amour-propre — en entent en jeu. Alors, si la sévérité relative des jurys ne décourage pas les vocations vouées à l'insuccès, à quel bon?

Où, à quel bon faire tant de peine à tant de pauvres diables? On était arrivé, petit à petit, à un régime très voisin de la liberté d'établissement. Peut-être la vraie réforme à faire eût-elle consisté à supprimer les dernières entraves. Édit exposé qui l'eût voulu, et ce qu'il eût voulu! L'admission cessait d'être une sorte de privilège. Le Salon aurait perdu son prestige auprès de beaucoup de ceux qui brûlent d'y pénétrer.

LA GUERRE DU TRANSVAAL

Voici plusieurs jours que nous publions des télégrammes datés de Maseru, relatifs aux mouvements du général French entre Thabanchu et Ladybrand. Il nous paraît à propos d'expliquer ces mouvements.

Pendant cinq mois des commandos boers, dont les effectifs devaient être relativement importants, ont tenu en échec, et se le rappellent, les généraux Gatacre et French à Colerberg, Stormont et Dorchester. Après la prise de Bloemfontein, le territoire de l'Etat libre était pénétré par son milieu, ces effectifs étaient le risque d'être coupés. Mais brusquement, sans laisser aux Anglais le temps d'origine hollandais-français, en si grand nombre dans le nord du Cap. Aussitôt que le succès des Anglais a rendu de ce côté toute résistance inutile, ces colonnes ont été dirigées vers le nord.

MENUS PROPOS

LE PROCHAIN SALON

Les jurys du Salon des artistes français ont paru surpris par les opérations que l'on annonce qu'ils les ont conduites, cette année, dans un esprit nouveau. D'abord le nombre des envois a été strictement limité. Chaque exposant n'ayant droit qu'à un seul. Voilà qui suffirait déjà pour donner à ce Salon une originalité. Puis, les jurys se sont montrés un peu moins débonnaires. Ils ont refusé quantité de tableaux et de sculptures.

Près de Kimberley

Voici en quels termes lord Roberts annonce, le 24 mars, le fait auquel nous venons de faire allusion: Un incident malheureux s'est produit hier: deux lieutenants-colonels, un capitaine et un lieutenant étant allés à cheval à huit ou neuf milles de distance du camp de Modder-River, sans autre escorte que quelques cavaliers, furent surpris et vaincus par les troupes boers. Le lieutenant fut tué, les deux lieutenants-colonels et le capitaine furent grièvement blessés.

Dans le Natal

On télégraphie de Ladysmith, où se trouve le camp du général Buller, que les troupes anglaises ont eu lieu autour de Meran, dans le Biggarsberg, entre les claircours anglais et les partisans boers. Armes combattues et se sont portés.

Algerie

Le ministre de la guerre a décidé l'inscription d'office, à la suite du concours pour la légion d'honneur, de M. Soudant, lieutenant à l'escadron de spahis sahariens.

Guayane française

On nous télégraphie de Bordeaux: Un des quarante troupes sénégalaises arrivés à la fin de leur voyage de retour.

FEUILLETON DU Temps

DU 20 MARS 1900

CHRONIQUE THÉÂTRALE

formules et que ce succès était en raison directe de cet écart. Ainsi le mélodrame et le vaudeville doivent suivre de rapport pour se rajuster. Le directeur à prendre est, pour tous deux, dans le sens d'une observation plus exacte, c'est-à-dire de cette ressemblance avec la vie qui est l'intérêt essentiel de la littérature.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Les négociations entamées entre le gouvernement russe, par l'intermédiaire du ministre résident, M. Tcharykov, et le Vatican au sujet de la nomination d'un archevêque catholique pour Saint-Petersbourg et de deux autres évêques, sont arrivées au point que les arrangements définitifs sont considérés comme imminents.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le duc d'Orléans et la comtesse de Paris ont visité, hier, à San-Fernando, le duc de Montpensier qui est en convalescence. Ils ont reçu la visite des autorités et sont rentrés à Cadix dans la nuit.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le croiseur américain Prairie est reparti ce matin à neuf heures et demie. Le commandant Mackenzie a fait hier un rapport au ministre de la marine et a été accompagné d'un corps de canon conformément à l'ordre qui avait été donné.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le nommé Louis B..., notaire à Arles-sur-Tech, arrondissement de Cérêt, a pris la fuite et est passé en Espagne, laissant un passif important.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le duc d'Orléans et la comtesse de Paris ont visité, hier, à San-Fernando, le duc de Montpensier qui est en convalescence. Ils ont reçu la visite des autorités et sont rentrés à Cadix dans la nuit.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le croiseur américain Prairie est reparti ce matin à neuf heures et demie. Le commandant Mackenzie a fait hier un rapport au ministre de la marine et a été accompagné d'un corps de canon conformément à l'ordre qui avait été donné.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le nommé Louis B..., notaire à Arles-sur-Tech, arrondissement de Cérêt, a pris la fuite et est passé en Espagne, laissant un passif important.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le duc d'Orléans et la comtesse de Paris ont visité, hier, à San-Fernando, le duc de Montpensier qui est en convalescence. Ils ont reçu la visite des autorités et sont rentrés à Cadix dans la nuit.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le croiseur américain Prairie est reparti ce matin à neuf heures et demie. Le commandant Mackenzie a fait hier un rapport au ministre de la marine et a été accompagné d'un corps de canon conformément à l'ordre qui avait été donné.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le nommé Louis B..., notaire à Arles-sur-Tech, arrondissement de Cérêt, a pris la fuite et est passé en Espagne, laissant un passif important.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le duc d'Orléans et la comtesse de Paris ont visité, hier, à San-Fernando, le duc de Montpensier qui est en convalescence. Ils ont reçu la visite des autorités et sont rentrés à Cadix dans la nuit.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le croiseur américain Prairie est reparti ce matin à neuf heures et demie. Le commandant Mackenzie a fait hier un rapport au ministre de la marine et a été accompagné d'un corps de canon conformément à l'ordre qui avait été donné.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le nommé Louis B..., notaire à Arles-sur-Tech, arrondissement de Cérêt, a pris la fuite et est passé en Espagne, laissant un passif important.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le duc d'Orléans et la comtesse de Paris ont visité, hier, à San-Fernando, le duc de Montpensier qui est en convalescence. Ils ont reçu la visite des autorités et sont rentrés à Cadix dans la nuit.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le croiseur américain Prairie est reparti ce matin à neuf heures et demie. Le commandant Mackenzie a fait hier un rapport au ministre de la marine et a été accompagné d'un corps de canon conformément à l'ordre qui avait été donné.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le nommé Louis B..., notaire à Arles-sur-Tech, arrondissement de Cérêt, a pris la fuite et est passé en Espagne, laissant un passif important.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le duc d'Orléans et la comtesse de Paris ont visité, hier, à San-Fernando, le duc de Montpensier qui est en convalescence. Ils ont reçu la visite des autorités et sont rentrés à Cadix dans la nuit.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le croiseur américain Prairie est reparti ce matin à neuf heures et demie. Le commandant Mackenzie a fait hier un rapport au ministre de la marine et a été accompagné d'un corps de canon conformément à l'ordre qui avait été donné.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le nommé Louis B..., notaire à Arles-sur-Tech, arrondissement de Cérêt, a pris la fuite et est passé en Espagne, laissant un passif important.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le duc d'Orléans et la comtesse de Paris ont visité, hier, à San-Fernando, le duc de Montpensier qui est en convalescence. Ils ont reçu la visite des autorités et sont rentrés à Cadix dans la nuit.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le croiseur américain Prairie est reparti ce matin à neuf heures et demie. Le commandant Mackenzie a fait hier un rapport au ministre de la marine et a été accompagné d'un corps de canon conformément à l'ordre qui avait été donné.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le nommé Louis B..., notaire à Arles-sur-Tech, arrondissement de Cérêt, a pris la fuite et est passé en Espagne, laissant un passif important.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le duc d'Orléans et la comtesse de Paris ont visité, hier, à San-Fernando, le duc de Montpensier qui est en convalescence. Ils ont reçu la visite des autorités et sont rentrés à Cadix dans la nuit.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le croiseur américain Prairie est reparti ce matin à neuf heures et demie. Le commandant Mackenzie a fait hier un rapport au ministre de la marine et a été accompagné d'un corps de canon conformément à l'ordre qui avait été donné.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le nommé Louis B..., notaire à Arles-sur-Tech, arrondissement de Cérêt, a pris la fuite et est passé en Espagne, laissant un passif important.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le duc d'Orléans et la comtesse de Paris ont visité, hier, à San-Fernando, le duc de Montpensier qui est en convalescence. Ils ont reçu la visite des autorités et sont rentrés à Cadix dans la nuit.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le croiseur américain Prairie est reparti ce matin à neuf heures et demie. Le commandant Mackenzie a fait hier un rapport au ministre de la marine et a été accompagné d'un corps de canon conformément à l'ordre qui avait été donné.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le nommé Louis B..., notaire à Arles-sur-Tech, arrondissement de Cérêt, a pris la fuite et est passé en Espagne, laissant un passif important.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le duc d'Orléans et la comtesse de Paris ont visité, hier, à San-Fernando, le duc de Montpensier qui est en convalescence. Ils ont reçu la visite des autorités et sont rentrés à Cadix dans la nuit.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le croiseur américain Prairie est reparti ce matin à neuf heures et demie. Le commandant Mackenzie a fait hier un rapport au ministre de la marine et a été accompagné d'un corps de canon conformément à l'ordre qui avait été donné.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le nommé Louis B..., notaire à Arles-sur-Tech, arrondissement de Cérêt, a pris la fuite et est passé en Espagne, laissant un passif important.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le duc d'Orléans et la comtesse de Paris ont visité, hier, à San-Fernando, le duc de Montpensier qui est en convalescence. Ils ont reçu la visite des autorités et sont rentrés à Cadix dans la nuit.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le croiseur américain Prairie est reparti ce matin à neuf heures et demie. Le commandant Mackenzie a fait hier un rapport au ministre de la marine et a été accompagné d'un corps de canon conformément à l'ordre qui avait été donné.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le nommé Louis B..., notaire à Arles-sur-Tech, arrondissement de Cérêt, a pris la fuite et est passé en Espagne, laissant un passif important.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le duc d'Orléans et la comtesse de Paris ont visité, hier, à San-Fernando, le duc de Montpensier qui est en convalescence. Ils ont reçu la visite des autorités et sont rentrés à Cadix dans la nuit.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le croiseur américain Prairie est reparti ce matin à neuf heures et demie. Le commandant Mackenzie a fait hier un rapport au ministre de la marine et a été accompagné d'un corps de canon conformément à l'ordre qui avait été donné.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le nommé Louis B..., notaire à Arles-sur-Tech, arrondissement de Cérêt, a pris la fuite et est passé en Espagne, laissant un passif important.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le duc d'Orléans et la comtesse de Paris ont visité, hier, à San-Fernando, le duc de Montpensier qui est en convalescence. Ils ont reçu la visite des autorités et sont rentrés à Cadix dans la nuit.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le croiseur américain Prairie est reparti ce matin à neuf heures et demie. Le commandant Mackenzie a fait hier un rapport au ministre de la marine et a été accompagné d'un corps de canon conformément à l'ordre qui avait été donné.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le nommé Louis B..., notaire à Arles-sur-Tech, arrondissement de Cérêt, a pris la fuite et est passé en Espagne, laissant un passif important.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le duc d'Orléans et la comtesse de Paris ont visité, hier, à San-Fernando, le duc de Montpensier qui est en convalescence. Ils ont reçu la visite des autorités et sont rentrés à Cadix dans la nuit.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le croiseur américain Prairie est reparti ce matin à neuf heures et demie. Le commandant Mackenzie a fait hier un rapport au ministre de la marine et a été accompagné d'un corps de canon conformément à l'ordre qui avait été donné.

LES NEGOCIATIONS ENTAMÉES

Le nommé Louis B..., notaire à Arles-sur-Tech, arrondissement de Cérêt, a pris la fuite et est passé en Espagne, laissant un passif important.

medi dernier par le Portugal, Sambo Gay, âgé de vingt-neuf ans, est décédé à l'hôpital militaire où il avait transporté.

Son convoi, suivi de trente-neuf autres noirs et de délégations de soldats et de sous-officiers des divers corps de la garnison, avait, hier soir, vivement intrigué la foule qui se pressait en masse sur son passage.

Les Sénégalais en question sont actuellement logés dans une caserne de la ville, en attendant leur envoi à leur destination définitive, qui est le territoire de Kouang-Tchéou-ouan.

A Kouang-Tchéou-ouan

Les journaux du Tonkin rapportent que, contrairement à ce qui avait été dit, la douane n'a pas encore été installée dans le territoire de Kouang-Tchéou-ouan.

Courrier du Tonkin

On nous télégraphie de Marseille :

Le paquebot Polynésien, courrier d'Australie, de Nouvelle-Calédonie et d'Extrême-Orient, par transbordement à Combo, est arrivé, hier, avec 300 passagers, dont un prince de la famille impériale du Japon, le prince Karin, qui vient s'installer à Paris, accompagné du prince Iwakura, vice-grand-chambellan, du lieutenant-colonel Oshima, de M. Matsui, maître des cérémonies, et de nombreux domestiques.

Le prince voyage incognito. Il paraît âgé de vingt et quelques années. Il est plutôt petit, mais alerte et vif, et de physionomie agréable. Il est vêtu à l'européenne, porte un grand pardessus et un chapeau rond, alors que son entourage est coiffé du chapeau haut de forme. Le prince parle courtoisement le français.

Assistés que le paquebot lui à qui, le ministre du Japon à Paris, arrivé le matin, monta à bord accompagné d'un officier délégué par le commandant du corps, du chef de cabinet du préfet et du consul du Japon à Marseille, et salua le parent de l'empereur.

Le Polynésien ramenait également MM. Husson, inspecteur des câbles, Berchon, chargé d'une mission économique en Chine et en Indochine, et Hébrard, médecin principal.

Les journaux du Tonkin décrivent la pose de la première pierre du temple protestant de Hanoi, le 21 février, en présence de toutes les autorités et au milieu d'une affluente concourse de population.

Une société hippique vient d'être fondée en Annam, à Phu-Nang, province de Than-Hoa, pour favoriser et développer l'élevage dans cette région, qui passe pour être favorable à ce genre d'élevage.

On annonce la mort, à Phou-Kei (Cambodge), de M. Pote, qui avait fondé dernièrement dans cette ville le journal le Petit Cambodgien, et a succombé au choléra.

Les provinces de Ninh-Binh et de Quang-Yen ont été déclarées en état d'insécurité, à cause de troubles de toute nature. Le trafic des bestiaux et des buffles, même la circulation de ces animaux à l'intérieur, ont été absolument interdits.

La construction des ponts augmente à Lao-Kay, où le commerce des bois serait considérable si les bras et les transports étaient moins rares. La navigation est très active sur le fleuve Rouge, où les chaloupes à vapeur, les sampans et les sampans.

La situation agricole est bonne dans la province cochinchinoise de Rach-Gia où les exploitations de miel et de cire ont été très fructueuses et les pêcheries ont donné de bons résultats.

Les journaux anglais d'Extrême-Orient annoncent l'arrivée à Yun-Nan-Sen de M. François, auparavant ministre des Finances, pour occuper le poste de gouverneur général de la province de Yun-Nan-Sen.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Allemagne

On dit qu'un grand nombre d'officiers du grand état-major sont d'avis qu'il faut réviser le service militaire de trois ans. Le service de deux ans n'a, du reste, été établi qu'à titre provisoire.

Autriche-Hongrie

Notre correspondant nous télégraphie de Vienne les détails suivants sur M. Nicolas de Dumba, homme politique et amateur d'art, dont une dépêche nous a annoncé la mort subite à l'âge de soixante-dix ans.

Son père, Rouman de Macédoine, était venu s'établir à Vienne au commencement du siècle, à l'époque où Vienne était le centre de la vie intellectuelle et artistique de l'Europe.

Il y a eu à la fin de sa vie, à Vienne et à Londres, un grand succès de sa musique, qui fut le résultat de ses études de la musique, président de la grande société chorale de Vienne, et de ses collections de souvenirs de Schubert, les peintures de scènes de sa vie, ses contemporains, des instruments qui lui avaient appartenu, etc.

Il était marié à une jeune fille de la bourgeoisie de Vienne, à sa campagne de Tattenford, qui vers 1888, Dumba Wagner fit chanter par la première fois l'opéra de Wagner, par les artistes de l'Opéra d'Orléans. Strauss et Brahms étaient de ses amis. Le célèbre Beau Brummel lui est dédié. Dumba avait conseillé à Strauss de ne pas aller en Espagne, et il ne fut pas d'abord, mais elle fit son chemin plus tard.

Violon, qui de la crécelle, qui du coucou Cette symphonie burlesque est un des clous de la pièce.

Il y en a à moins deux, en effet, et le second est fourni par un régiment. Nous allons le voir, mais il faut d'abord rendre compte de la défense et déclare avec une si parfaite apparence de fermeté qu'elle veut rentrer chez elle l'honneur intact que des Glayevins, séducteur naïf, se décide à aller chercher la voiture qu'elle exige. Il n'a pas le dos tourné que la dame, tout comme une héronne, se précipite et le rejette à terre. C'est là que le musicien se présente avec un « Imbecille ! » par lequel le Musset des familles nous a fait lire dans l'âme des femmes qui, venues à un rendez-vous, exigent le respect avec l'espoir de ne pas l'obtenir.

L'infortuné des Glayevins trouve dehors un veston effroyable, défendu dans les règles, et tombe à jambes rebondies, se relevant pour retomber, finissent par rester en panne. Ces scènes de chutes excellent toujours le rire — et il y aurait ici matière à dissertation sur les causes de ce rire, mais nous n'avons pas le temps de dissertar. Celle-ci est parfaitement réglée. Il y a, notamment, un épisode de lièvre, où le rôle principal est joué par un chevalier de Glayevins, et d'un peu chevalines, qui aurait grand succès dans un cirque et qui, sur la petite scène de Cluny, nous a fait rire aux larmes. Le cheval finit par s'abattre irrémédiablement, sous le blon blanc du sergent de ville, ce bâton qui a pour but de modifier l'allure des attélagés.

Nous pensons que dans les scènes si infortunées du lièvre, l'infortuné des Glayevins rencontre ceux-là mêmes qu'il honorerait le plus à éviter, les invités du docteur Carrossonne, en dégrès comme lui sur la voie publique. Ils lui demandent l'hospitalité et il ne peut la leur refuser. Or, parmi eux se trouve Frontignan! Ce n'est pas caché la présence de sa femme dans la garnison de des Glayevins.

La bande s'installe pour passer la nuit, une nuit fort troublée.

Car, de cette situation, M. Ernest Blum tire tout le parti que il nous pouvait attendre de son expérience et de son habileté. Les sexes ne se séparent pas, mais se rejoignent de façon imprévue et gênante. Un peu d'humour, des fautes de ton sur le trou de la serrure la scène de séduction tentée par des Glayevins sur Mme Frontignan, et que ce respectable avait fort allumé, s'introduit dans la chambre que les dames ont transformée en gynécée. Il y a force déshabillages, plutôt grotesques. Un des invités, qui s'est endormi sur la base en tombant sur les verglas, est surpris

En peinture, ce fut Dumba qui, lorsque Martinet partit dans tout son état de coloriste, fut le premier à lui dire de travailler dans le ton des couleurs, et qu'il n'y avait rien de plus intéressant que de peindre les couleurs de la nature.

Le ministre du Brésil, M. de Souza Correa, qui est mort de la rupture d'un anévrysme, sera enterré à Paris, dans le tombeau de sa famille.

Le prince de Galles a transmis à la légation du Brésil l'expression de ses regrets pour la perte du ministre qu'il appelle son grand ami. Un service funèbre sera célébré, mercredi, à la chapelle des légations de Londres. Un représentant du prince de Galles et de nombreux diplomates y assisteront.

Angleterre

Le ministre du Brésil, M. de Souza Correa, qui est mort de la rupture d'un anévrysme, sera enterré à Paris, dans le tombeau de sa famille.

Le prince de Galles a transmis à la légation du Brésil l'expression de ses regrets pour la perte du ministre qu'il appelle son grand ami. Un service funèbre sera célébré, mercredi, à la chapelle des légations de Londres. Un représentant du prince de Galles et de nombreux diplomates y assisteront.

Pays-Bas

On nous écrit de la Haye :

La seconde Chambre a consacré deux longues séances à la discussion de la loi sur l'obligation de l'enseignement primaire. Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

Le projet de loi sur l'obligation de l'enseignement primaire a été adopté par 128 voix contre 102.

à 15 0/0 du tarif Dingley, ce qui représente entre autres sur les tabacs un droit variant de 125 à 185 0/0 ad valorem, le Congrès vient de voter un bill affectant, jusqu'à nouvel ordre, à des secours pour les habitants de Porto-Rico, les totalités des recettes des douanes perçues aux États-Unis sur les produits de l'île depuis l'évacuation des Espagnols.

La situation de Porto-Rico est plus lamentable que celle de Cuba. Le Congrès a voté un bill qui alloue à ce pays une somme de 10 millions de dollars.

La famine règne sur plusieurs points. Le prix des vivres est tel que la morue, le riz et les légumes ont chéri de 50 à 100 0/0. Le retard mis par l'administration américaine à régler les questions urgentes dans nombre de villes soulève parmi la population un mécontentement si vif qu'il faudra beaucoup de temps pour le calmer. On craint des troubles d'autant plus graves que les Espagnols se sont réfugiés aux États-Unis qui ont fait voter contre eux le tarif de douane. Ce n'est pas à leur traitement actuel qu'il s'attendait le jour où ils devinrent de fait citoyens américains.

LE MONUMENT GARIBALDI A DIJON

Le monument élevé à Dijon par souscription publique à la mémoire de Garibaldi a été inauguré aujourd'hui en présence de M. Leygues, ministre de l'Instruction publique, assisté de MM. Mougeot, directeur de l'enseignement primaire, et de M. Roujon, directeur des beaux-arts, Dejan, et Couzel, chef de cabinet.

Dès après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e brigade de l'armée des Vosges. Cette fois, aucune objection ne fut plus soulevée, et le conseil municipal de Dijon, dans ses deux séances du 15 et du 22 octobre 1888, prit l'engagement de faire élever un monument à Garibaldi, architecte de la ville, fut alors chargé de dresser un projet de monument, et l'on confia à un jeune artiste dijonnais, M. Paul Auban, le soin d'exécuter la statue. C'est ainsi que fut né l'œuvre, non sans grandeur, dont nous donnons un dessin, et qui s'éleva aujourd'hui au carrefour dit « Les Cols cinq rues ».

Après la guerre de 1870-1871, la municipalité de Dijon avait formé le projet d'élever une statue à Garibaldi; un comité avait même été formé dans ce but, et la présidence en fut donnée à M. Schœcher. Mais le gouvernement consulté ayant laissé entendre que la réalisation d'un pareil projet pouvait susciter des complications diplomatiques, on abandonna pour un temps. Il fut repris en 1888, par le comité des survivants de la 4^e